

Caractéristiques et Variations du Marquage Diatopique

Jean-Nicolas DE SURMONT

Université Catholique de Louvain

jdesurmont@yahoo.fr

Résumé

Dans le cadre d'une recherche menée en périphérie du Centre de recherches sur les variétés du parler français en Belgique Valibel (acronyme pour Variétés linguistiques du français en Belgique), nous avons conduit un travail assisté par ordinateur. Nous avons confronté l'inventaire pré-dictionnaire mis à notre disposition à la nomenclature du **Grand Robert** et du **Petit Robert 1** (dorénavant **GR2**, **GR3** et **PR1**) et du **Petit Larousse illustré** (dorénavant **PLI**). Nous nous sommes penchés sur un aspect qui a peu retenu l'attention des métalexigraphes, celui de la présence des belgicisms et le type de marquage diatopique qui les met en relief dans les dictionnaires monolingues français en nous inspirant surtout du traitement proposé par les dictionnaires Robert. A partir de ces observations, nous avons dégagé les grandes caractéristiques de topoclectismes à partir de la microstructure et la macrostructure de l'articles lexicographique et crée des termes pour les décrire.

1. L'intérêt pour les topoclectismes.

Dans la foulée des réflexions sur le régionalisme entamées lors d'un colloque tenu à Louvain-la-Neuve en janvier 1994, des recherches ont essaimées un peu partout dans la francophonie. A ce moment Claude Poirier (Poirier 1995) avait proposé une grille de classement des québécoisismes basée sur un axe différentiel et historique, modèle partiellement applicable aux communautés africaines (notamment le Togo et le Sénégal) par exemple. Récemment, dans le cadre du colloque tenu à Strasbourg en juin 2003 intitulé « La Lexicographie différentielle du français et le « Dictionnaire des régionalismes de France »¹, Marie-José Brochard, des Dictionnaires Le Robert, s'est penchée sur *la représentation des variations diatopiques du français dans le Petit Robert ; enjeux et contraintes*. Brochard faisait notamment remarquer que certains *diatopismes* reconnus comme tels par la lexicographie spécialisée perdent leur marque, phagocytée par l'usage parisien. Dans cette contribution, Brochard se limite à l'étude de ce que Claude Poirier définit comme les variantes topoclectales du français pour démontrer en quoi l'inclusion de cette frange du lexique correspond à une contrainte. Elle affirme ainsi : « Nous avons pris en outre le parti d'intégrer à la nomenclature de nos dictionnaires ces usages considérés par la lexicographie du français général comme des franges du lexique; la contrainte corollaire est alors de conserver un subtil équilibre entre usage commun et usage particulier, entre écart et norme, entre variation diatopique et français général. » Pour plusieurs cette affirmation est étonnante compte tenu des positions traditionnellement conservatrices du Robert en matière de variétés *péri-hexagonales* du français. Pourtant c'est à Montréal même que l'on lança en 1992 le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* inspiré du *Dictionnaire Robert d'aujourd'hui*, en plus d'y organiser en 2003 un colloque en hommage au 50^e anniversaire des dictionnaires le Robert. A cette occasion, Poirier a présenté une communication sur la variation du français en francophonie et la cohérence de la description lexicographique : réflexions

inspirées par l'expérience du Robert en se basant sur son expertise d'historien du lexique québécois. Tantôt apologiste, tantôt censeur, Poirier reconnaît en définitive l'importance des dictionnaires Robert en ce qui concerne les besoins des francophones hors de France. Mais souvenons-nous dans la présentation de la deuxième édition du PR1 (1977), fait surtout mention de l'inclusion de québécismes ce qui n'est pas étranger au fait que Rey participe à trois colloques organisés par l'Office de la langue française (en 1974, 1975 et 1976). Dès lors, il convient de se pencher sur un aspect qui a peu retenu l'attention des métalexigraphes, celui de la présence des belgicisms et le type de marquage diatopique qui les met en relief dans les dictionnaires monolingues français en nous inspirant surtout du traitement proposé par les dictionnaires Robert².

1.1. Le traitement comparatif de la nomenclature pré-dictionnaire et les topolectes des dictionnaires de langue française

Dans le cadre d'une recherche menée au Centre de recherches sur les variétés du parler français en Belgique Valibel (acronyme pour Variétés linguistiques du français en Belgique), nous avons conduit un travail assisté par ordinateur. Nous avons confronté l'inventaire pré-dictionnaire du *Dictionnaire français de Belgique*, à la nomenclature du PR1 et du PL1. Dans le présent travail nous avons comparé le traitement des belgicisms proposé par le Petit Robert avec la nomenclature de Valibel. Soulignons qu'entre 1977 et 2001, ce sont chronologiquement Emile Seutin, professeur à l'université de Montréal entre 1963 et 1992, le littérateur liégeois Maurice Piron et le linguiste ancien professeur néo-louvaniste André Goose qui vont être mandatés pour sélectionner les belgicisms consignés par le Robert. Seutin, avait intégré des choix fondés sur une recherche datant de 1960 et 1970 : relevé et contrôle auprès d'élèves de l'École de régence de Bruxelles où il enseigna entre 1960 et 1963. Certains faits apparaissent dans l'analyse comparative de la nomenclature de belgicisms des dictionnaires Robert et celle du corpus Valibel.

2. Observations sur le traitement des topolectes belges

2.1 Hiérarchisation des acceptions.

On peut d'emblée noter que dans la hiérarchisation des acceptions, le belgicisme, figure en général en dernier (sauf quelques exceptions comme *kermesse* qui figure avant l'acception marqué Cour. *Accise* issu du moyen néerlandais *accijs* « impôt de consommation » et *agrération* occupent quant à eux l'entièreté de l'article sans être marqué puisqu'ils caractérisent exclusivement le français non-hexagonal :

- ◆ En Belgique, au Canada, Impôt indirect frappant certains produits de consommation, notamment les boissons alcoolisées. (Toujours au plur. en Belgique.)
- ◆ En Belgique, Agrément donné à un acte administratif.

2.2. Les topolectismes doublement marqués et les topolectismes de partage.

Mentionnons les *topolectismes* doublement marqués ce qui témoignent parfois d'archaïsmes. Les *topolectismes de partage non hexagonaux* sont des lexèmes, souvent archaïques en France, employés dans plusieurs pays de la francophonie. Les deux

prochains exemples, extrait du **PR1** (2001) bien qu'ils soient des lexèmes dont l'usage est partagé ont des marquages dégroupés dans un cas (*bloquer*) et regroupés dans les deux autres (*déjeuner*, *dîner*).

bloquer 4♦ Région. (Belgique) Fam. ⇒ 2. bûcher, potasser. II
bloque sa physique. 5♦ Région. (Canada) *Bloquer (un examen)*.

⇒ coller, échouer.

2. **déjeuner**³ [deFZne] n. m.

• XII^e; de 1. *déjeuner*

I♦

1♦ Vieilli ou région. (Nord, Belgique, Canada) Repas du matin. ⇒ 1. petit-déjeuner.

2. **dîner** [dine] n. m.

• XI^e « repas du matin »; de 1. *dîner*

1♦ Vx ou région. (Canada, Belgique) Repas de midi.

⇒ 2. déjeuner. « À onze heures et demie, on sonnait le dîner que l'on servait à midi » (Chateaubriand)⁴.

2.2.1 *Réalia commune*. Le topolectisme de partage se décline en plusieurs catégories. Nous pourrions distinguer la *réalia commune* qui combinerait à la fois le particularisme lexical et référentiel comme dans les exemples précédents de la *réalia de partage* similaire uniquement sur le plan lexical. Je nommerais ce cas l'*homonymie topolectale*. C'est le cas de deux régionalismes avec *réalia* différents pour la même entrée et pour laquelle ne figure rien en français de référence. Ainsi en est-il de *fricadelle* définit ainsi dans le GR3 :

-1742; du rad. de *fricasser*, avec substitution de finale, suffixes -ade, et -elle. Régional.

1 (Lorraine). Tranche de foie (généralement du foie de porc) entourée d'une crépine.

2. (Cour. en Belgique). Très petite boulette de viande hachée, parfois mêlée à de la mie de pain, des oeufs, du lait, poêlée ou frite."

2.2.2. *L'homonymie topolectale et la réalia homonymique : un rapport au topolecte ou au français de référence*. Signalons aussi que la marque Cour. donne un indice de la vitalité du mot en comparaison au français de référence. La description du **PLI** (2004) laisse croire qu'il ne s'agit que d'un topolectisme belge puisque seule la recette belge est signalée. Dans la même famille de mots, *fricassée* donne aussi lieu à la description de maintes recettes. Selon le **GR3**, il s'agit dans le nord d'un /ragoût de morceaux de poulet ou de pommes de terre au lard/ et en Belgique d'œufs sur le plat cuit avec des tranches de lard/. Il s'agit d'un phénomène d'homonymie topolectale de partage doublée d'une *réalia* homonymique. L'homonymie topolectale consiste au partage de deux lexèmes par deux pratiques géolinguistiques distinctes alors que la *réalia* homonymique est utilisée dans le cas où le topolecte partage un lexème avec un lexème du français de référence au sein de

la même entrée⁵. Par ailleurs dans les deux s'il s'agit de spécificités référentielles, « les réalies locales ne peuvent être 'décrit' que par une périphrase précisant les caractéristiques nécessairement spécifique du contenu⁶ »

L'homonymie topolectale devient un topolectisme de partage lorsqu'il est synonyme d'un topolecte d'une autre variété de français non hexagonal⁷. Ainsi en est il de *doubler* dans la locution *doubler (une classe)*, abusivement nommé en France *redoubler* (une classe, surtout dans l'enseignement secondaire). On peut en outre le considérer comme un topolecte complexe dans la mesure où il possède un synonyme dans la français belge : *bisser*.

Le **PL1** (2004) offre un exemple des phénomènes de réalies homonymique et de topolecte homonymique :

fricassée

nom féminin

1. Ragoût de viande blanche ou de volaille coupée en morceaux et cuite dans une sauce.
2. Belgique Œuf sur le plat servi avec du lard.
3. Louisiane Sauce à base de roux.

2. 3. Le positionnement des marques diatopiques.

Si la marque diatopique, d'après sa position dans la structure de l'article caractérise la différence, il arrive aussi que l'on rencontre des réalies non marquées. *Bourgmestre* dans le **GR3** est marqué non pas : Régional (Belgique) mais (français de Belgique) alors qu'il est souvent plus répandu dans le français hexagonal que bien des belgicisms qui ne sont que marqués Belgicisme.

Régional (français de Belgique, de Suisse). Premier magistrat des communes Belges (*maieur*), suisses. Le *Bourgmestre* de Furnes, roman de Simenon (1939).

La spécificité culturelle belge est intégrée à la structure définitionnelle. Ainsi en est-il des articles *béguine* et *bourgmestre* du **PR1** (2001) :

n. m. • bourguemaistre 1309; moy. haut. all. Burgmeister « maître du bourg ».

♦ Premier magistrat des communes belges (⇒ *maieur*), suisses, néerlandaises, allemandes. *Le bourgmestre est l'équivalent du maire.*

2.4 Supériorité numérique des auteurs et des variétés topolectales

Si l'on compare le **Grand Robert** et le **Petit Robert**, on y constate évidemment des différences majeures liées essentiellement au fait que le deuxième est né du premier, chose fréquente dans les projets dictionnaires d'envergure. La dimension littéraire et culturelle des dictionnaires Robert fait que certains auteurs sont présentés dans le **GR3** mais non dans le **PR1**⁸. Ainsi Julos Beaucarne, le chansonnier et poète wallon et Marianne Pierson-Pierard (s. v. *buser*), H. Hasquin (s.v. *déforcer*), Frantz Fonson et

Fernand Wicheler (*s.v. dracher*) par exemple s'ajoutent au nombres des auteurs cités dans **GR3** mais ne figurant pas dans le **PR1**.

Non seulement la portion d'auteurs belges cités est-elle supérieure mais de surcroît c'est l'enrichissement quantitatif des entrées dans le **GR** qui caractérise le plus la reconnaissance des variantes topolectales de l'Europe francophone. A titre d'exemple nommons le belgicisme *blanc farde* et *bisbrouille* comme substantif ne figurant pas dans le **PR1**.

J'ai évoqué plus haut le fait que certains variétés de topolectes sont plus nombreux que d'autres. Ainsi dans le **PLI** (2004) sur un échantillon de la lettre A à C on trouve d'abord, en ordre d'importance, les helvétismes puis les québécoisismes et les belgicismes. Cette observation, fait que dans le **PLI** (2004) de même que dans le **PR1** *grande famille* et *écolage* sont marqués comme des helvétismes mais pas comme un belgicisme même si ce dernier n'a pas le même sens.

écolage [ekClaf] n. m. • 1340 « instruction »; de *école*

□ Région. (Suisse) Frais de scolarité (plutôt dans une école privée).

De la même façon c'est le québécoisisme qui est privilégié aux entrées *doré* (traitement privilégié du québécoisisme dans le **Trésor de la langue française (TLF)** :

2♦ N. m. (1806; poisson doré 1634) Au Canada, Poisson d'eau douce à chair estimée. *Le doré noir et le doré jaune ou blanc*. « Ils emplissaient les viviers de carpes, de brochets, de dorés, de maskinongés » (L.-P. Desrosiers).

A. *Subst. masc., région.* (Canada). Poisson d'eau douce estimé en cuisine. *Plus humble, sans prétention autre que de donner un beau nom à un beau poisson, le canadien-français a appelé doré l'animal bariolé* (A.-N. MONTPEIT, *Les Poissons d'eau douce*, 1897, p. 52 ds *Canadian*. 1969).

Conclusion

Si la marque Régional en début d'article vient en général marquer les particularités lexicales du français de Belgique, il existe d'autres manières de marquer la différence des usages. La mention diatopique du Robert est signalée de la manière suivante : Régional (Belgique), (Franc. de Belgique), plus rarement Belgicisme et enfin dans l'article lexicographique même « En Belgique », ou intégré à la définition comme dans *bourgmestre* :

Premier magistrat des communes belges, côtoyant la marque diachronique ce qui témoigne souvent d'usages archaïques en français de référence : Vx ou région. (Canada, Belgique), avec une spécification géolinguistique nationale : Régionalisme limité à la Wallonie.

Cette pratique rédactionnelle semble être la solution mitoyenne entre le marquage diatopique pur, chassé de la micro structure et la suivante où la marque diatopique est assimilée au corps de l'article.

Lorsque le belgicisme est important, il ne fait pas l'objet d'une marque de différenciation, comme c'est souvent le cas de belgicismes sémantiques et grammaticaux qui sont le plus récurrent dans la nomenclatures des dictionnaires de langue française. Le belgicisme lexical possède la particularité de guindaille non consignée dans **PR1** mais dans **GR3** ou il est un belgicisme pur entrée belge.

Ainsi de la même façon que les marques diachroniques, les marques diatopiques n'occupent pas une place déterminée dans l'article. Dans la plupart des cas, elles apparaissent à dans la rubrique étymologique que ce soit pour consigner un archaïsme ou signaler un flandricisme, ce qui vient leur confère une valeur diachronique supplémentaire.

Notes

1. Colloque international en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg, Université Marc Bloch, 20-22 juin 2003.
2. Outre les travaux de Poirier, Claude Verrault et De Surmont (1996), sur le traitement des québécismes dans les dictionnaires de France, signalons la thèse en cours d'Annie Galarneau (thèse dirigée conjointement avec Jean Pruvost, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise (France) : Contribution à l'étude du régionalisme en lexicographie : les québécismes dans les dictionnaires faits en France.
3. Curieusement le déverbal déjeuner n'est pas marqué.
4. Francard (1998 : p. 155) fait remarquer que l'emploi de diner de gala pour désigner le repas du soir comme dans le français de référence constitue une différenciation sémantique où le sous-système lexical intègre les formes légitimes. Il s'agit sûrement en l'occurrence d'un belgicisme de statut si l'on reprend la classification de Poirier appliquée aux québécismes
5. Cette réflexion remet en question l'affirmation de Francard (1999 : p. 154) pour qui la fricassée liégeoise est une realia absente du paysage culinaire et linguistique des Français. Certes la recette est différente mais le il y a présence d'une même dénomination dans le français de référence.
6. Michel Glatigny, 1998 : p. 311.
7. Soulignons par ailleurs la similitude d'influences d'emprunts par proximité géolinguistique : drive en anglais donne drave au Québec et driven en néerlandais donne drève en Français Belge drève : • 1420; moy. néerl. dreve, de driven « conduire » □ Région. (Nord, Belgique) Allée carrossable bordée d'arbres. □ avenue, mail. La drève qui mène au château. (Selon le traitement qu'en propose le PR1 (2001).
8. Liste des auteurs belges cités dans le PR1 (2001): Conrad Detrez (1937-1985) cité à une reprise pour exemplifier un emploi français (s. v. occulter), Henri Michaux (1899-1984), namurois, apparaît dans 26 entrées, Pierre Mertens (1939-), romancier dans quatre entrées dont sont des sens figurés, Charles Plisnier (1896-1952), écrivain montois, poète et romancier figure dans deux entrées, Jean Ray (Gand 1887) journaliste et romancier fantastique dans 1 entrée, Maurice Maeterlinck (1862-1949) dans 20 entrées, Georges Simenon (1903-1989) figure dans 49 entrées, Emile Verhaeren (Saint Amand 1855-1916 Rouen) poète belge important apparaît dans 9 entrées, François Weyergans (Liège 1912) poète critique littéraire et romancier souvent comparé à Daniel-Rops dans deux entrées.
9. En Belgique, selon la définition de Valibel, il s'agit de la dormation à certaines techniques (conduite d'un véhicule, p.e.) ou à certaines pratiques professionnelles (policier p.e.), généralement sous la direction d'un moniteur. (88%, 70%) Poursuivre son écolage.

Références

- Boulanger, J.-C. 1985. 'À propos du concept de 'régionalisme'' in *Lexique*, n° 3, 125-146.
- Brun, A. 1931. *Le Français de Marseille*. Marseille : Laffitte
- Cormier, M. C., Francoeur A. and Boulanger, J.-C. (ed.) 2003. *Les Dictionnaires Le Robert, genèse et évolution*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Delcourt, C. 1998. *Dictionnaire du français de Belgique*. Bruxelles : Le Cri édition, 2 t. A-F, G-Z.
- De Surmont, J.-N. 1996. 'Quelques réflexions autour du traitement des francismes et des québécismes dans les dictionnaires', *Revista Española de Estudios Canadienses*, volumen III, n° 1, Septiembre 1996 : [191]-201.
- Doppagne, A. 1978. *Les Régionalismes*. Paris : Duculot.
- Francard, M. 1999. 'La mémoire des mots de la wallonie dans le français contemporain' in L. Courtois et J. Pirotte (ed.), *Entre toponymie et utopie, les lieux de la mémoire wallonne*. (Publications de la Fondation wallonne P.-M. et J.F. Humblet, Recherche 2.) Louvain-la-Neuve : Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet : [147]-157.
- Francard, M. en collaboration avec Geneviève Geron et Régine Wilmet 2000. 'Le français de référence. Construction et appropriation d'un concept'. *Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain*, n° 26 1-4 et n° 27 1-2. Leuven : Peeters.
- Francard, Michel, Geron G. and Wilmet R. 2002. 'Diffusion et vitalité des particularités lexicales du français en Belgique : une enquête sociolinguistique' in R. Wakely (ed.), *Les Belges : enregistreurs de tous les usages, actes d'un colloque qui s'est tenu à l'université d'Edimburgh les 7 et 8 avril 2000 et publiés en bénéficiant du soutien du Service linguistique de l'Ambassade de France en Grande Bretagne*. Edimburgh: University of Edinburgh, School of European Languages & Culture, French section and centre de recherches francophones belges: [11]-32.
- Glatigny, M. 1998. *Les marques d'usage dans les dictionnaires français monolingues du XIXe siècle : jugements portés sur un échantillon de mots et d'emplois par les principaux lexicographes*. Tübingen, Niemeyer.
- Goose A., Klinkenberg J.-M., Blampain, D. and Wilmet M. 1996. *Le français en Belgique. Une communauté, une langue*. Gembloux : Duculot.
- Goose, A. 1977. 'Qu'est-ce qu'un belgicisme ? communication de M. André Goose à la séance mensuelle du 10 septembre 1977', *Bulletin de l'Académie royale de langue et littérature française de Belgique*, 345-367.
- Hanse, J., 1994. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Gembloux : Duculot, 3rd édition.
- Hanse, J., Doppagne A and Bourgeois-Gielen, Hélène 1974. *Nouvelle chasse aux belgicisms*. Bruxelles : Fondation Charles Plisnier.
- Hausmann, F. J. 1986. 'Les dictionnaires française hors de France' in L. Boivert, C. Poirier and C. Verrault (eds), *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives, Actes du colloque de Québec (11-12 avril 1985)*. Québec : PUL, 1986. [republished in *International encyclopaedia of lexicography*, t. 2, 1500-1505.
- Pohl, J. 1984. 'Le statalisme' in *Travaux de linguistique et de littérature*. t. XXII, n° 1 : 251-264.
- 1979. *Les variétés régionales du Français*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Poirier, C. 1995. 'Les variantes topolectales du lexique français' in M. Francard and D. Latin (eds), *Le régionalisme lexical*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 13-56.
- Tyssens, M., Tilkin, F. and Delbouille, P. (eds) 1990. *Les Romanistes liégeois, deux chroniques pour un centenaire*. Liège : Université de Liège.

Dictionnaires cités

- Boulanger, J. (ed) supervisé par A. Rey 1992. *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Saint-Laurent : Dicorobert.

- Guérin, Paul (ed.) 1892. Dictionnaire des dictionnaires, Paris : Libr. -Impr. Réunies, 6 vol. [1st édition 1884-1890].
- Imbs, P., Quemada, B. and Martin R. (eds) 1971-1994. [TLF] Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960). Paris : Editions du CNRS, INaLF, Gallimard, 17 vol.
- Petit Robert. Version électronique du Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 2001. Paris : Le Robert, VUEF.
- Petit Larousse illustrée 2004. Paris : Larousse.
- [Guillou, M. and Moigeon M. (eds)] 1997. Dictionnaire universel francophone. Paris : Hachette, Edicef, AUPELF.
- Rey, A. (ed.), 1992. [DHLF] Dictionnaire historique de la langue française. Paris : Dictionnaires le Robert. [Edition enrichie par A. Rey et Hordé. Paris : Dictionnaires le Robert, 1998, 3 vol.], Republished in 2001.
- Rey-Debove, J. and Rey A. (eds) 1993. [NPR1] le Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris : Dictionnaires Le Robert, 1993 [3rd édition, or. Ed. 1967, 2^e ed. 1977].
- Robert, P. 1960 [GR1]. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées. t. 1, Paris : Société du Nouveau Littré, 1960.
- , 1985 [GR2] Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de Paul Robert, t. 1, 2^e édition entièrement revue et enrichie par A. Rey. 9 vol. Paris : Le Robert.
- 2001. [GR3] Le Grand Robert de la langue française, deuxième édition dirigée par A. Rey di Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de Paul Robert. Paris, Dictionnaires Le Robert.